

# FORMATION ATTESTATION DE COMPETENCES CONDUITE INTERNE

## R485 CAT 2 - Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant - Recyclage 1 jour - Présentiel

*A l'issue de la formation le candidat sera capable d'utiliser en toute sécurité un équipement de travail servant au levage du type chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant selon la Recommandation R485 de la CNAMTS.*

**Référence :** LEV-AC-R485-C2-R-1J-P

**Durée :** 7h (1j) **Modalité :** Formation présentielle

**Tarif :** nous consulter

**Délai d'accès :** nous consulter

**Effectif maximal :** 6 participants

### Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Toute personne étant amenée à utiliser un équipement de travail servant au levage ou automoteur du type gerbeur à conducteur accompagnant de la catégorie concernée
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation

### Prérequis

- Avoir suivi une formation initiale ou recyclage de la même catégorie depuis moins de 5 ans (présenter son autorisation de conduite en cours de validité le jour de la formation)
- EN INTRA : mettre à disposition le matériel de levage de la catégorie concernée à jour de sa VGP (la signature de la convention de formation vaut engagement de ce prérequis notifié au point n°6)



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - [www.prevat.fr](http://www.prevat.fr) - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1

## Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte réglementaire de la manipulation d'un appareil de levage du chariot de manutention automoteurs gerbeur à conducteur accompagnant de la catégorie concernée
- Connaître les équipements de protection individuelle
- Etre capable de conduire et d'utiliser en sécurité un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant de la catégorie concernée selon la Recommandation R485 de la CNAMTS

## Contenu de la formation

- ENSEIGNEMENT THEORIQUE :
  - Connaissances générales
  - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
  - Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant - Les catégories d'autorisations de conduite
  - Notions élémentaires de physique
  - Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
  - Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
  - Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
  - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant
- ENSEIGNEMENT PRATIQUE :
  - Prise de poste et vérification
  - Conduite et manœuvres
  - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

## Organisation de la formation

**Equipe pédagogique :** Intervenant(e) qualifié(e) dans la catégorie présentée

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace de manœuvre dédié à la pratique et aux épreuves de test
- EN INTRA : mise à disposition du matériel de levage client à jour des VGP
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Délivrance d'une attestation de stage et édition d'une autorisation de conduite délivrée sous la responsabilité de l'employeur selon le décret N° 98-1084 du 02 décembre 1998
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation
- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique (selon recommandation R485 de la CNAMTS)



**SARL PREVAT** - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - [www.prevat.fr](http://www.prevat.fr) - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1